



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE HEYCAR GROUP LORS DE L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION DANS HEYCAR GROUP PAR LE GROUPE RENAULT ET SA FILIALE RCI BANK AND SERVICES



| 03/01/22 | Florence Chafiol Marie Danis Valéry Denoix de Saint Marc Pierre Descheemaeker Philippe Durand Alexandra Berg-Moussa Jérôme Therond David Neuwirth Alexandre Dumortier Aurélien Micheli Marie Edelstenne

August Debouzy, et notamment son German Desk, a conseillé, aux côtés du cabinet d'avocats allemand Noerr, Heycar Group (Mobility Trader Holding GmbH), opérateur d'une marketplace en ligne de voitures d'occasion de haute qualité, soutenu par Volkswagen Financial Services, Volkswagen, Daimler Mobility et Allianz, lors de l'acquisition d'une participation dans Heycar Group par le Groupe Renault et sa filiale RCI Bank and Services, y compris le rattachement à Heycar de Carizy, start-up française spécialisée dans la vente en ligne C2C de voitures d'occasion.

Ce partenariat marque l'entrée de Heycar Group sur le marché français avec l'ambition de devenir un guichet unique leader sur le marché des voitures de qualité, incluant des offres de produits totalement intégrées telles que le financement, le leasing, les produits d'assurance et autres services à valeur ajoutée.

August Debouzy a également conseillé le Heycar Group sur tous les aspects du lancement de son activité en France, notamment sur des questions de droit des sociétés, de droit commercial, de protection de données personnelles, de réglementation financière et de droit du travail.

L'équipe d'August Debouzy était composée de :

- Corporate/M&A : Valéry Denoix de Saint Marc, associé, Jérôme Théron, conseil et David Neuwirth, avocat senior ;
 - Droit du travail : Philippe Durand, associé et Alexandre Dumortier, avocat ;
 - Contrats/IT/IP : Alexandra Berg-Moussa, associée, Nicolas Quoy, conseil, Laure Arnon-Duquesnoy, avocate senior, Aurélien Micheli et Antoine Boulet, avocats ;
 - Protection des données personnelles : Florence Chafiol, associée et Alice Hourquebie, avocate ;
 - Contentieux : Marie Danis, associée et Marie Edelstenne, avocate ;
 - Immobilier : Julien Włodarczyk, conseil ;
 - Financement : Laure Bonin, associée et Emmanuel Le Galloc'h, avocat ;
 - Réglementation financière : Pierre Descheemaeker, associé.
-